



HAL
open science

Deux faits de morphologie du nombre dans le domaine nominal en poyaudin (et un peu en français)

Benjamin Massot

► **To cite this version:**

Benjamin Massot. Deux faits de morphologie du nombre dans le domaine nominal en poyaudin (et un peu en français). Mario Barra Jover, Guylaine Brun-Trigaud, Jean-Philippe Dalbera, Patrick Sauzet, Tobias Scheer. *Études de linguistique gallo-romane*, , pp.279-294, 2012, 978-2-84292-342-6. hal-01656415

HAL Id: hal-01656415

<https://hal.science/hal-01656415>

Submitted on 7 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux faits de morphologie du nombre dans le domaine nominal en poyaudin (et un peu en français)

Benjamin Massot
benjamin.massot@wanadoo.fr
Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

1. Le poyaudin, un aperçu

1.1 La Puisaye

La Puisaye (ou Poyaude¹) est un territoire délimité géographiquement et historiquement. Nous renvoyons à Rocher (2005) pour une introduction à l'histoire et à la géographie de la Puisaye et des références à ce sujet. Nous dirons simplement qu'il s'agit d'une région collineuse et bocagère, à faible densité de population. Elle regroupe cinq cantons du sud-ouest de l'Yonne (Bléneau, Charny, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Toucy), un canton du nord-ouest de la Nièvre (Saint-Amand-en-Puisaye) et quelques communes du Loiret. On y compte environ 31000 habitants, qui se définissent en général comme des Poyaudins (de souche ou d'adoption).

1.2 Le poyaudin

Le poyaudin (ou puisayen) est un parler d'oïl, un patois qui n'a jamais eu le statut de dialecte. Il est situé sur le territoire de la Puisaye (lequel territoire le définit et le délimite géographiquement), aux confins du domaine berrichon, dont il constituerait la pointe nord-est, du bourguignon-morvandiau, de l'orléanais, et du champenois. Taverdet et Navette-Taverdet (2004 : 6), comparant Bourgogne linguistique et Bourgogne administrative, estiment que « la plaine nivernaise et la Puisaye appartiennent [linguistiquement] plutôt à la région du centre ». Sur l'Atlas Linguistique et ethnographique de la Bourgogne (ALB), on se réfèrera aux points 41, 43, 44, 45 et 47, sur l'Atlas Linguistique et ethnographique de la France (ALF), aux points 107 et 109.

Les derniers locuteurs sont tous âgés et ne transmettent plus la langue. Actuellement, le poyaudin s'exprime principalement à travers les traces qu'on en trouve dans le français local, tant dans l'accent et la phonologie que dans le lexique et quelques tours grammaticaux. C'est une langue très peu étudiée. On trouve quelques lexiques (Chéry 1976 [1933], Chapat 1999, Lejeune 2001), qui sont parfois accompagnés de remarques sur la prononciation ou la conjugaison. D'autres références se contentent de remarques éparses (Duranton 1862). Nous ne connaissons pas d'étude systématique, sans parler d'exigence de linguiste, de la grammaire au sens large du poyaudin. Massot (2002) aborde un point de phonologie.

¹ Les termes *Puisaye* et *Puisayen/puisayen* ([pɥize], [pɥizajɛ̃]) d'une part, et *Poyaude* et *Poyaudin/poyaudin* ([pwajod], [pwajodɛ̃]) d'autre part, sont synonymes. L'usage privilégie *Puisaye* et *poyaudin*.

Il n’y a pas de tradition écrite, en dehors de rares recueils de contes, poèmes et anecdotes humoristiques locales, notamment Clas (1998), œuvre datant du tournant du XIX^e et du XX^e siècle, Chéry (1969), datant de l’entre-deux-guerres, Grognet & Prenat (1983), et Reby (2002). Chaque auteur a développé sa propre graphie, empreinte et dérivée de l’orthographe française, une graphie souvent peu cohérente, rarement suffisante pour s’assurer d’avoir affaire à une prononciation donnée. Il reste indispensable de consulter des locuteurs.

Pour cette étude, on s’est appuyé sur deux informateurs. Le premier est né en 1922 et décédé en 2008, et était originaire de Saint-Amand-en-Puisaye (situé entre les points 47 et 58 de l’ALB). Le second informateur est originaire de Tannerre-en-Puisaye, âgé de 71 ans, situé entre les points 44 et 45 de l’ALB. Tous deux ont ensuite vécu en Puisaye. On a également profité de quelques conversations informelles avec d’autres locuteurs, parfois secondaires².

En raison des conditions d’accès aux données linguistiques poyaudines, particulièrement sujettes à l’influence du français, et de la proximité des deux idiomes, cette étude peut être qualifiée d’étude de *grammaire idéalisée* du poyaudin. On espère par cette formule justifier le fait de réduire les données dont on souhaite rendre compte à un ensemble excluant des manifestations claires d’une interférence avec le français. Pour procéder à ces exclusions, les informateurs devaient avoir estimé qu’un fait donné suspectable d’avoir franchi la frontière supposée entre français et poyaudin n’était pas nécessaire pour bien s’exprimer en poyaudin, et qu’une description du poyaudin sans ce fait n’était pas trompeuse.

1.3 Aperçu phonologique et transcription

On transcrira ici le poyaudin dans des formes phonologiques intermédiaires. On note les nasalisations et les neutralisations, telles les assimilations de voisement et de nasalité. On n’indique pas les épenthèses vocaliques. Ces épenthèses consistent en un schwa réalisé [e], dont l’apparition peut être formulée grossièrement par la règle suivante : $/\{\#\#,C_1\}C_2C_3/ \rightarrow [\{\#\#,C_1\}eC_2C_3]$. Les voyelles moyennes ne sont notées que par la variante mi-haute, faute d’une étude claire à ce sujet (tout au plus trouve-t-on des oppositions $/o\sim\omega/$). Les voyelles longues se partagent en au moins deux catégories. On trouve d’une part les voyelles longues à valeur morphologique, dont certaines liées au pluriel, et que nous apercevrons plus tard. Nous les transcrivons puisqu’elles sont phonologiquement imprévisibles. D’autre part, on trouve des voyelles longues comme allophones, liées à un allongement vocalique. Sont allongées, comme dans beaucoup de dialectes septentrionaux du français, les voyelles des syllabes finales fermées par une consonne fricative voisée, dite alors allongeante ([v z ʒ ʝ]), ainsi que les voyelles nasales des syllabes finales fermées. À ces allongements s’ajoute l’allongement des voyelles qui seraient allongées dans les cas précédents si le mot ne contenait pas une rime de plus, du moment que cette rime ne contienne pas elle-même de voyelle allongée (cf. exemple (1)). Enfin, ajoutons qu’une étude sur le sujet révélerait peut-être des voyelles

² Nous entendons par locuteurs secondaires des personnes de la génération née après la seconde guerre mondiale qui la première a encore souvent entendu le patois mais ne l’a presque systématiquement plus parlé.

longues lexicales (par exemple par allongement compensatoire lié à la chute d'un R final), mais, faute d'une telle étude, nous ne chercherons pas à les noter.

L'exemple suivant propose d'illustrer ces quelques faits³ :

- (1) « lée annonces ed la mairie » (Reby, 2002, p. 116)
- | | |
|-----------------------|---|
| /le: anoNs d la meri/ | forme phonologique |
| le: anõs d la meri | forme transcrite, avec la voyelle nasalisée (et autres neutralisations éventuelles) |
| le: anõs d la meʁi | passage au R fricatif |
| le: anõ:s d la meʁi | allongement de la voyelle nasale en syllabe fermée finale |
| le: anõ:s d la me:ʁi | allongement de la voyelle e « qui serait allongée si la rime i n'était pas là » (meʁ → me:ʁ, donc meʁi → me:ʁi) |
| le: anõ:s ed la me:ʁi | épenhèse vocalique entre C ₁ et C ₂ dans le groupe sdl |
| [le:anõ:sedlame:ʁi] | forme phonétique |

Enfin, les symboles retenus pour les transcriptions sont p t k b d g m n ɲ f s ʃ v z ʒ l ʁ j, pour les consonnes et i y u e ø o a u ë õ ã, pour les voyelles.

2. Morphologie du nombre dans le domaine nominal poyaudin

2.1 Deux faits de nombre particuliers en poyaudin

Nous allons explorer deux faits morphologiques du nombre poyaudin.⁴ Tout d'abord, on note l'absence complète du suffixe de nombre *-s*, sous quelque forme que ce soit, c'est-à-dire même pas sous la forme d'un quelconque *z de liaison* – noté ci-après (z). Ainsi, les déterminants et les adjectifs à gauche du nom ont la même forme, sans z, quel que soit le mot qui suit, là où en français la liaison est obligatoire.⁵ À droite du nom, là où la liaison est déjà un fait réservé à l'expression surveillée en français, il n'y a pas non plus de z possible en poyaudin. Les exemples en (2) illustrent cela, et le tableau 1 liste les déterminants les plus courants du poyaudin. Toute réalisation avec un z serait clairement non-poyaudine.

- (2) a. la tor – le: tor / l torijõ – le: torijõ 'la génisse – les génisses / le taurillon – les taurillons'
- b. st ãsiẽ ami almã / sõ ãsiẽ ami almã 'cet ancien ami allemand – ces anciens amis allemands'
- c. iõ ot ãfã 'leur autre enfant' = 'leurs autres enfants'

³ Selon la tradition, nous notons entre barres obliques (//) les formes phonologiques abstraites, entre crochets ([]) les formes phonétiques de surface, et nues les formes intermédiaires apparaissant au cours de la dérivation.

⁴ Nous souhaitons remercier Yves-Charles Morin pour nous avoir mis sur la piste des données des atlas linguistiques et de quelques voyelles longues, et Mario Barra et Roger Schöntag pour des discussions intéressées sur le sujet. Nous prenons bien sûr la responsabilité de toute erreur. Nous avons présenté ailleurs (Massot 2008 : chap. 6) une partie de nos résultats, que nous révisons ici assez nettement puisque nous ne tenions pas compte des voyelles longues présentées ici, qui nous avaient échappé.

⁵ On peut cependant noter pour le français l'existence de réalisations sans z entre un adjectif et un nom, en particulier quand l'adjectif se termine déjà par une consonne, comme en (i).

(i) [sedεʁɲjεʁane] 'ces dernières années'

	masc. sg.	fém. sg.	pluriel
déterminant défini	l	la (l)	le:
déterminant indéfini	ẽ ou nẽ (en ou øn ou yn)	yn ou øn ou en	de:
déterminant démonstratif	s (st)	st	sø
déterminant possessif	mõ (mõ ou mõi ou mon) tõ (tõ ou tõi ou ton) sõ (sõ ou sõi ou son) not ou nut vot ou vut	ma (mõi ou mon) ta (tõi ou ton) sa (sõi ou son) iø	me: te: se: no ou nu vo ou vu

Tableau 1 : Quelques déterminants du poyaudin (entre parenthèses, les formes devant voyelle)

S'il fallait trouver malgré tout ce -s, on tomberait sur des z lexicalisés, par exemple dans la locution nuzot 'nous autres', et à l'initiale de zwe (øn zwe – de: zwe 'une oie – des oies'). Même 'œil' n'a pas lexicalisé ce z au pluriel (l øj – le: øj 'l'œil – les yeux').

Le deuxième fait qui nous occupera est la présence d'une opposition productive de longueur vocalique entre le singulier et le pluriel des noms masculins en -e et -o.⁶ En effet, on oppose ẽ pule et de: pule: ('un poulet – des poulets'), ẽ velo et de: velo: ('un vélo – des vélos'). Ce fait est remarquable qu'il n'est pas sujet à régularisation comme le sont les noms qui, comme en français (et peut-être sous l'influence de celui-ci), opposent morphologiquement une forme de singulier et une forme de pluriel issues des effets alors phonologiques distincts de l'opposition disparue entre Ø et -s. Ainsi, alors que notre second informateur voit l'opposition entre zurnal et zurno ('journal – journaux') comme un fait poyaudin, notre premier informateur, plus âgé, évoquait le: ãsiẽ k il-avẽ pa ete a l ekol (« les anciens qui n'étaient pas allés à l'école ») pour situer les locuteurs qui produisent (produisaient) ẽ boko – de: boko: ('un bocal – des bocaux') de façon généralisée.

Nous allons ci-dessous proposer une étude de ces deux faits.

2.2 La chute du (z) de pluriel en poyaudin

En français, la chute du (z) de pluriel à droite du nom a été documentée, et la possibilité actuelle d'en produire est attribuée à sa réintroduction grâce à sa persistance graphique. Ici, il semblerait que le français soit passé par le stade précédent la chute, puis la chute (comme le poyaudin encore aujourd'hui) puis la réintroduction. En revanche, ce (z), lorsqu'il apparaît à gauche du nom (sur les déterminants et les adjectifs pré-nominaux) en français, n'est pas une réintroduction, mais un stade antérieur à une éventuelle chute. Nous faisons alors l'hypothèse que l'absence de (z) en poyaudin suit un stade où il a existé sous des conditions équivalentes

⁶ Faute de place, nous excluons de notre discussion les voyelles longues des déterminants pluriels. Il nous semble que leur prise en compte ne nous ferait pas changer d'analyse.

à celles du français actuellement, y compris son histoire depuis le -s de l'ancien français. Nous entendons ainsi justifier de parler d'une *chute* de (z), et non d'un simple état sans -s sous aucune forme que ce soit depuis le latin vulgaire (comme on le suppose au contraire pour la Romania orientale).

Selon les données de l'ALF, conjuguées à celles de l'ALB, nous pouvons observer sur le territoire gallo-roman trois zones connaissant cette chute, en nous appuyant sur les cartes « les anges », « des animaux », « les arbres », et « des os » (cartes ALF 42, 43, 52, 953). La première zone (ci-après zone A), qui nous concernera directement, réunit, principalement dans le Loiret, le Cher, l'Yonne, et la Nièvre, les points 209, 206, 109, 107, 104, 103, 3, 4 de l'ALF. Cette zone est confirmée pour sa partie bourguignonne par l'ALB, sur les cartes « les étrennes », « les œufs », « l'œil », « les os » (cartes ALB 134, 1214, 1300, 1366), pour les points 41, 43, 44, 45, 47, 46, 51, 50, 58, 59, 53, 63, 61, 60, 62, 64, 67, 68, 66, 71, 69, 72, 74, 73, 75, 83 de l'ALB. La partie bourguignonne de la zone A est indiquée sur la carte 1⁷ (les cartes se trouvent à la fin de notre contribution). D'après ce que nous avons pu voir de l'Atlas Linguistique du Centre (ALCe), (z) semble avoir été rétabli dans le Cher et le Loiret (nous supposons par francisation) depuis la parution de l'ALF. En effet, la carte 982 « les étrennes » de l'ALCe ne mentionne plus qu'un point sans z, au sud de l'Allier, c'est-à-dire dans une deuxième zone. Cette deuxième zone, donc, dans le sud de l'Allier, le Puy-de-Dôme et la Loire (points 806, 808, 809, 805, 804, 803 de l'ALF) et une troisième zone, dans la Haute-Vienne et autour (points 506, 606, 605, 604, 608, 607, 519, 610, 603, 614, 612, 611 de l'ALF), présentent également cette chute de (z).

La Puisaye, comme indiqué sur la carte 1, se trouve dans la zone A. Pour la suite de cette section, nous retiendrons la zone visible sur la carte 1 (la partie bourguignonne de cette zone A) pour nos discussions, sauf mention explicite d'une restriction à la Puisaye. Il s'agit alors de la Puisaye, de la plaine nivernaise, de la haute vallée de l'Yonne, du Morvan icaunais et du point 83 de l'ALB à l'ouest de la Saône-et-Loire.

Ce fait nous semble peu documenté directement. Nous avons noté une remarque chez Nyrop (1904 : 415) : « Dans la langue vulgaire on voit parfois la forme courte l'emporter sur la forme longue. G. Paris (Romania, XXII, 155) déclare qu'il a entendu dire *nou(s) avon(s) eu.* »⁸ Cette remarque ne fait pas directement référence aux (z) des groupes nominaux mais il est intéressant de constater qu'en poyaudin les (z) pronominaux ont bien sûr aussi disparu. L'exemple (4) ci-après illustre ceci pour le cas du clitique sujet de la troisième personne du pluriel.

⁷ Sur nos cartes, les points indiqués en petits caractères sont issus de l'ALB, ceux en gros caractères sont des points de l'ALF.

Nous remarquons incidemment que la zone A franchit la limite convenue entre le centre et le bourguignon-morvandiau.

⁸ La citation originale de Paris est la suivante : « l's douce, dite de liaison, va tous les jours se perdant davantage (j'ai entendu dire *nou avon eu*) ». (Paris 1893 : 155)

Nous allons réunir trois faits liés à notre avis à la chute de ce (z), qui nous semblent tous trois participer à son histoire. Tout d'abord, nous associons cette chute à la chute générale des z intervocaliques dans cette zone. En effet, on y trouve assez facilement des formes sans z comme dans *méô*⁹ (« maison », cartes ALB 1385 et ALF 801) ou *nwéòt* (« noisette », cartes ALB 652 et ALF 919).¹⁰ Cette chute s'étend sur notre zone, à des degrés divers. Elle n'est certainement pas généralisée. En effet, le point 104 de l'ALF et son voisin le point 61 de l'ALB (haute vallée de l'Yonne, cf. carte 1) connaissent le plus de chutes, mais elles ne représentent qu'environ la moitié des formes observées. On pourrait chercher un patron, mais cela semble compromis dans la mesure où même 104 ALF et 61 ALB connaissent des formes avec z là où d'autres points moins chutants n'ont pas de z (cf. « baptiser » sur la carte 2), et où des mots pourtant très semblables n'ont pas la même répartition géographique (cf. « maison », « saison », et « toison » sur la carte 2).

Cette chute (dans notre zone) a par ailleurs été brièvement documentée par Bloch (1927 : 142-150) et Taverdet (1990 : 661-662). Tous deux la présentent comme phénomène annexe de l'assibilation de R>z (nettement plus documentée). Taverdet dit notamment p. 662 « puis [après l'assibilation] le z, étymologique ou secondaire, s'amuit. » Selon Bloch et Taverdet, l'assibilation de R>z, après une période de succès, a été contrariée par son insuccès en français et a reculé là où elle était généralisée par le truchement de la francisation. Nous suivrons ces auteurs pour supposer que la situation non-généralisée de la chute de z intervocalique, comme pour l'assibilation de R>z, peut être comprise comme un changement contrarié par le français.

De plus, cette situation non-généralisée pose la question de savoir comment, par contraste, le (z) du pluriel a complètement disparu. En poyaudin en tout cas, nos informateurs comme nos quelques données spontanées sont en effet claires : aucun (z) de pluriel ne peut sonner poyaudin. Une hypothèse est alors que le statut phonologique du (z) de pluriel a pu le sélectionner plus facilement comme candidat à la chute. Ceci est confirmé par l'observation que les consonnes latentes¹¹ n'ont pas de réalité en poyaudin : tous les phénomènes de liaison

⁹ Lorsque nous signalons des formes relevées dans les atlas, nous les reproduisons telles qu'indiquées sur les cartes, et nous n'indiquons pas le détail de toutes les variantes du moment qu'elles montrent aussi une absence de z.

¹⁰ Les cartes consultées ont été les suivantes : dans l'ALB, « la saison » (111), « du grésil » (45), « la rosée » (69), « l'église » (178), « se reposer » (202), « la luzerne » (332), « aiguiser » (372), « moisi » (529), « des fraises » (611), « des groseilles » (613), « des cerises » (624), « la noisette » (652), « la bouse » (1042), « la présure » (1100), « la toison » (1119), « la maison » (1385), « la braise » (1450), « la chemise » (1529), « baptiser » (1624), « la pleurésie » (1695) ;

et dans l'ALF « aiguiser » (16), « bise » (133), « braise » (169), « bouse » (161), « cerise » (217), « cerisier » (218), « chaise » (222), « chemise » (264), « ciseaux » (29), « cousin, cousine » (339), « cuisine » (366), « douzaine » (423), « douze » (424), « écluse » (440), « église » (453), « troisième » (589), « fraise » (608), « fusil » (619), « groseille » (670), « groseillier » (671), « luzerne » (789), « maison » (801), « menuisier » (838), « mésange » (844), « museau » (893), « paysan, paysanne » (895), « noisette » (918), « oseille » (954), « osier » (955), « poison » (1051), « raisin » (1129), « raison » (1130), « rosier » (1167), « seize » (1212), « toise » (1309), « treize » (1328), « user » (1348), « voisin, voisine » (1411).

¹¹ Nous entendons par *consonne latente* un terme théoriquement neutre indiquant simplement la capacité des consonnes dites de liaison d'alterner avec \emptyset dans des contextes réguliers.

y sont absents. En (3a), la consonne z n'apparaît jamais, et en (3b) au contraire, la consonne t apparaît toujours. La seule exception concerne le l du clitique sujet de troisième personne (cf. (4)).

- (3) a. dǎ(*z) yn øR 'dans une heure'
 b. kǎ*(t) i-vø – kǎ*(t) vu-vle 'quand il veut – quand vous voulez'
- (4) i-viē – il-aRiv / i-mnō – il-aRivō 'il vient – il arrive / ils viennent – ils arrivent'

Une dernière hypothèse serait alors assez naturellement de mettre sur le compte de la portée morphologique de ce (z) sa chute généralisée. C'est-à-dire que sa réalité phonologique est telle que l'alternance qu'il propose entre z et Ø ne serait pas allophonique mais allomorphique. Sa chute est alors la bienvenue, permettant la régularisation des paradigmes allomorphiques des déterminants pluriels et des autres formes avec (z). Nous pensons donc que la chute de z intervocalique peut passer par un stade allophonique (et est en ce sens facilement réversible), tandis que la chute du (z) de pluriel est perçue comme la régularisation d'une alternance allomorphique à cause de son absence dans les contextes devant consonne, et qu'elle est en ce sens ancrée dans la grammaire et donc plus stable.

2.3 Les voyelles longues des pluriels des noms masculins poyaudins en -e et -o

Nous posons ici la question de l'origine des voyelles longues des pluriels des noms masculins en -e et -o, et nous proposons simplement la description habituelle, qui consiste à supposer un allongement dit compensatoire quand le s-coda a chuté en moyen français (cf. par exemple Zink 1999 : 79, « S étant implusif, la voyelle s'approprie son temps d'émission en même temps que son énergie et s'allonge pour maintenir égale la durée de la syllabe. D'où une alternance quantitative entre le pluriel et le singulier des noms et adjectifs qui ne disparaîtra qu'après la Révolution. »).

Cet allongement est souvent associé dans les descriptions à l'allongement du féminin. Brunot & Bruneau (1949 : 37) précisent par exemple que « [t]outefois, l'é de "aimés", au XVII^e siècle, était plus long que celui de "aimée". » et ajoutent que « Les patois du Morvan conservent encore quatre prononciations différentes pour les formes *aimé, aimée, aimés, aimées*. » Rousselot (1924 : 994), cité par Berschin, Felixberger & Goebel (2008 : 105) indique quant à lui qu'« un Parisien d'il y a un siècle ou deux n'aurait jamais confondu *valet* et *valets, faisait* et *faisaient* : il "traînait" sur les finales plurielles. » Et Berschin *et alii* d'ajouter : « L'opposition de genre et de nombre basée sur la longueur de la voyelle tonique s'est conservée régionalement jusqu'à aujourd'hui. »¹² Ceci est confirmé par Lepelley (1975, également cité par Berschin *et alii*) pour la Basse-Normandie, qui annonce (p. 1) qu'« [i]l existe [...], en Basse-Normandie, une marque orale du féminin et du pluriel dans les adjectifs et participes passés à finale vocalique. » Il présente à la fin de son étude (p. 9) deux

¹² « Regional hat sich die auf der Quantität basierte Genus- und Numerusopposition bis heute erhalten. » [traduction BM]

systèmes : pour le premier, le [e] dans *chanté* est bref et fermé, dans *chantée* bref et ouvert, dans *chantés* long et fermé, et dans *chantées* long et ouvert. Pour le second système, le [e] dans *chantée* est non pas bref et ouvert, mais mi-long et ouvert.

Nous précisons encore quelques détails. Tout d’abord, quant à la restriction du phénomène aux noms masculins en -e et -o en poyaudin, nous n’avons pu que constater que nos informateurs ont refusé l’opposition de longueur pour le genre, ainsi que pour les adjectifs, les noms féminins et les autres voyelles finales, et nous ne proposons aucune explication.

Ensuite, la remarque de Rousselot sur *faisait* et *faisaient* nous a été faite à peu près en ces termes par une locutrice secondaire. Alors que nous dissertions sur la finale -ē de la troisième personne du pluriel à l’imparfait en poyaudin (il-arive ‘il arrivait’ vs. il-arivē ‘ils arrivaient’), elle nous a fait la précision que dans son patois (poyaudin également), cette différence se marquait avec une voyelle longue : il-arive (‘il arrivait’) vs. il-arive: (‘ils arrivaient’). Cependant, il est difficile de conclure comme Rousselot que cet allongement peut être une marque généralisée de pluriel, puisqu’en poyaudin la même voyelle longue marque le temps dans l’opposition entre le présent v-arive (‘vous arrivez’) et l’imparfait v-arive: (‘vous arriviez’).

Nous terminerons alors en émettant l’hypothèse, que nous allons esquisser dans la troisième partie, que ces faits (la chute de (z) comme l’allongement) sont des faits isolés dans le système morphosyntaxique, ceci afin de rendre compte à la fois de leur idiosyncrasie dans le diasystème français et de l’absence de corrélats morphosyntaxiques, dans le sens où nous constatons une espèce d’indifférence¹³ du système du nombre à l’égard de ces faits.

3. Morphosyntaxe du nombre poyaudin

3.1 Digression : la notion d’actualisation du nom

On appellera ici *actualisation* un ensemble d’interprétations des syntagmes nominaux : il s’agit de toutes les fonctions sémantiques formalisables en termes d’identifiabilité des référents, c’est-à-dire tous les syntagmes nominaux qui mettent en jeu un ou des référents présents dans le discours. La méthode d’actualisation effective du ou des référents ne sera pas discutée ici (définitude en (5a), quantification en (5b), etc.). Lorsque le nom n’actualise pas de référent, on fait appel aux propriétés définitoires qu’il dénote, et on obtient ce qu’on retiendra comme la lecture prédicative du nom (voir traktø en 5c).

- | | | |
|--------|--------------------------|-------------------------------------|
| (5) a. | z-ō vy l mer | ‘nous avons vu le maire’ |
| b. | il-ō de tomat k a-mørisō | ‘ils ont des tomates qui mûrissent’ |
| c. | yn ARMORK a traktø | ‘une remorque agricole’ |

¹³ Faute d’un terme moins trompeur, nous demandons au lecteur d’accorder à notre concept d’*indifférence* une lecture entièrement non-animiste.

3.2 Un modèle diachronique

Nous appuyons nos propositions sur le modèle diachronique de Barra-Jover (2007, 2009a, 2009b, 2010 et ce volume), selon lequel les systèmes en diachronie ne connaissent aucun état de manque ou de défaut, mais où les changements non-triviaux n'interviennent que lorsqu'ils sont en un sens déjà possibles parce que des changements triviaux indépendants particuliers ont eu lieu.

3.3 L'indifférence du système aux faits observés

Dans notre cas, le fait non-trivial observé est la « perte » totale du morphème suffixal de pluriel *-s*, même sous une forme minimale de consonne latente (*z*). Au lieu de chercher comment le système a « compensé » ou « résisté », par exemple par un allongement vocalique, nous allons plutôt proposer de voir comment le reste du système était déjà prêt à ce que cette disparition puisse se produire, l'allongement vocalique étant plus un effet collatéral à la fois sans nécessité mais pas non plus contradictoire avec le système (donc tolérable parce qu'apprenable).

Tout d'abord, nous suivons Barra-Jover (2009b et ce volume) concernant le français pour noter que l'absence de *s* de pluriel (sous quelque réalité phonologique que ce soit) n'empêche en rien la distinction de nombre sur les déterminants du poyaudin, déjà portée par les alternances de voyelles (cf. tableau 1). Sa présence serait redondante (à l'exception de *iø* qui est ambigu comme l'est la forme courte *lœx* en français). Barra-Jover ajoute que cette distinction était présente en français avant même les débuts de la chute du *-s* de pluriel. Il est alors confortable de remarquer que les alternances de voyelles dans les déterminants assuraient déjà la marque régulière de nombre, rendant finalement triviale la disparition totale du *-s*.

Ensuite, nous avons argumenté dans Massot (2008 : 153-196) que le français se trouve, malgré la présence d'un (*z*) à gauche du nom, dans une situation où le trait de nombre n'est pas fonctionnellement autonome, puisque l'actualisation d'un nom (cf. 3.1 ci-dessus) est dépendante de la présence d'un déterminant. Au contraire, le *-s* de pluriel d'une langue comme l'espagnol a une force au moins minimalement actualisatrice puisque, au contraire du français, l'espagnol connaît les Noms Nus (cf. Dobrovie-Sorin & Laca 2003, Roodenburg 2004). La même argumentation s'applique au poyaudin, qui comme le français ne connaît pas les Noms Nus ni aucune actualisation sans déterminant : le nombre est un trait grammatical dépendant morphologiquement du déterminant et syntaxiquement de la détermination (de l'actualisation).

Ainsi, le français et le poyaudin sont en ceci comparables concernant le nombre dans le domaine nominal qu'ils partagent les conditions permettant la disparition de la morphologie du nombre (en particulier du pluriel) issue du *-s* ouest-roman. Dans les deux cas, ce *-s* peut être qualifié de grammaticalement obsolète.¹⁴ En français, cette obsolescence laisse le champ

¹⁴ Pour éclairer cette notion d'obsolescence, nous proposons une métaphore. Les freins cablés, par exemple d'un vélo, permettent de transformer la force appliquée à la poignée de frein en force de freinage sur la roue. Dans

libre pour que d'une part *-s* soit réduit à un simple (z) à gauche du nom et que d'autre part les noms gardant deux formes distinctes ne le fassent que par lexicalisation¹⁵. En poyaudin, presque à l'inverse, c'est le *-s* qui a « payé » cette obsolescence jusqu'à disparaître, tandis que les noms gardent une alternance systématique dans le cas relativement isolé de l'allongement vocalique des masculins à finale en *-e* et *-o*.

Pour encore insister sur notre hypothèse d'obsolescence grammaticale, nous allons rapporter une anecdote permettant une comparaison avec l'espagnol. Dans certains dialectes de l'espagnol (en Andalousie et en Amérique Latine notamment), le *s-coda* disparaît, ce qui inclut la chute des *-s* de pluriel. Sa réalisation phonétique varie possiblement entre une aspiration, une ouverture vocalique, ou encore l'un de nos deux faits poyaudins : l'allongement dit compensatoire et la réalisation zéro. Pourtant, nous ne voulons pas croire que les deux phénomènes sont de la même nature.

L'anecdote que nous connaissons est la suivante. Un Français, marié à une Sud-Américaine, s'est essayé à éliminer les *-s* de pluriel lorsqu'il se trouvait dans la famille de sa femme. Celle-ci le lui a fait remarquer, et lui a demandé de les rétablir. Il a protesté qu'il ne faisait que parler comme les autres. Elle a alors rétorqué : « Oui, mais eux, quand ils ne le prononcent pas, il est encore là ! » Ce que nous souhaitons retenir de cette histoire, qui n'a pas une valeur scientifique mais qui constitue une heureuse corrélation à notre hypothèse¹⁶, c'est l'idée suivante : en espagnol, le *-s* n'est pas obsolète, et sa disparition dans certains dialectes est un fait d'allophonie (il s'agit alors d'un allophone éventuellement nul de /s/ en position de coda). Même lorsqu'il semble disparaître complètement, « il est encore là ». Et lorsqu'il se manifeste par un allongement compensatoire (ou autre variante phonétique), il ne s'agit pas d'un reste phonétique isolé, mais il continue de trouver sa place dans le système morpho-syntaxique. En français, la réalisation nulle de (z) devant consonne (comme dans le livre) est au contraire la réalisation d'un allomorphe nul. Et en poyaudin, puisque ce morphème est obsolète, il disparaît sans dommage et, comme en français et pour les mêmes raisons, il ne concerne pas un simple processus phonologique, en tout cas il ne s'y limite pas, c'est-à-dire que la réduction à (z) (en français) comme la disparition complète de *-s* (en poyaudin) ne sont plus résolubles dans la phonologie synchronique de /s/ ni de /z/ dans ces deux idiomes. De la même façon, l'allongement du poyaudin est un fait morphologique isolé, et non un allonge-

une voiture, la force utilisée pour le freinage est aujourd'hui souvent produite indépendamment, par exemple par une pompe à huile. La force appliquée sur la pédale est alors obsolète : elle pourrait disparaître sans conséquence sur le système de freinage, lequel fonctionne déjà autrement. Et c'est dans ce sens que le *-s* de pluriel comme les marques plus ou moins systématiques sur les noms sont obsolètes en français et en poyaudin. Ils ne sont là que pour des raisons diachroniques, et se contentent de ne pas gêner en synchronie. Que l'on ne se méprenne pas en revanche, nous ne voulons certainement pas suggérer par notre métaphore que l'obsolescence grammaticale soit liée à une quelconque notion de progrès comme dans le cas d'une évolution technique.

¹⁵ Ces deux observations sont facilitées (voire seulement possibles) si l'on considère que les liaisons à droite du nom sont des artifices métalinguistiques (référence à une graphie non ancrée dans la grammaire) réservés à une parlure particulière, et que les alternances du type *cheval/chevaux* sont d'une productivité très douteuse.

¹⁶ Barra-Jover (2009b) a développé exactement ce point très en détail et nous renvoyons ici à son argumentaire.

ment synchroniquement compensatoire, c'est-à-dire un résultat morphologique et non phonologique.

4. Conclusion

Nous avons présenté deux faits poyaudins liés au nombre dans le domaine nominal. D'une part, le -s de pluriel ouest-roman a disparu et n'existe plus même sous forme de consonne de liaison (disparition de (z)). Nous avons montré le lien que nous voyons dans cette disparition avec la chute partielle, contrariée, des z intervocaliques en poyaudin et dans une zone géographique attenante, ainsi qu'avec l'absence de consonnes latentes en général en poyaudin et avec la morphosyntaxe du nombre dans ce parler. D'autre part, les noms masculins en -e et -o présentent un allongement vocalique au pluriel. Nous avons suggéré d'y voir un reste isolé du fameux allongement dit compensatoire lié à la chute de s-coda.

Ensuite, constatant qu'il s'agit de faits diachroniquement non-triviaux, nous avons rapidement développé l'idée qu'ils s'appliquaient à des éléments de la langue grammaticalement obsolètes. Le système est alors simplement indifférent à leur avènement.

Ces considérations ont deux présupposés théoriques. D'une part, les systèmes, en diachronie comme en synchronie, sont grammaticalement parfaits puisqu'ils fonctionnent, et on doit pouvoir les décrire sans faire appel aux notions de manque, d'écroulement, de compensation, de correction, de réaction, etc. Il s'agit du modèle théorique développé dans Barra-Jover (2009a), qui se veut à la fois non-animiste et atéléologique, auquel nous avons tenté d'ajouter (ou de préciser) la notion d'obsolescence. D'autre part, toujours dans ce modèle, cette notion de perfection grammaticale ne doit pas imposer que les langues soient des systèmes où tout se tient. Il y a place pour des faits grammaticaux, comme le (z) français et l'allongement vocalique des pluriels poyaudins, auxquels le système grammatical peut être indifférent sans qu'ils empêchent son bon fonctionnement.